

ces ressources, le programme du Gouvernement, semble-t-il, tend à faire cesser toute exploitation de ces industries et à les anéantir.

Les cultivateurs canadiens doivent également subir une concurrence injuste du fait de la barrière tarifaire que les Etats-Unis ont élevée contre leurs produits tels que le beurre, le fromage, les œufs, le bétail sur pied et le reste. Dès que nous tenons compte des énormes quantités de produits agricoles qui entrent sur le marché canadien, il faut bien admettre sans hésitation que notre classe agricole doit faire face à une concurrence injuste. Les villes et les villages du Canada constituent le principal marché pour les produits de la ferme, mais la population de ces villages et de ces villes compte surtout sur les fabriques et les industries manufacturières pour subsister. La prospérité de ces centres industriels dépend donc du tarif douanier.

Or, si vous doublez la puissance d'achat de la population urbaine, vous doublez le marché domestique du cultivateur et vice versa. On assure la classe agricole que le tarif douanier est responsable de la plus grande partie des ennuis qu'elle éprouve, et cependant, sa situation a empiré chaque fois que le tarif a été réduit. Un programme fiscal, qui chasse du Canada des centaines de milliers des meilleurs clients de la classe agricole et les dirige vers le pays qui a fermé l'entrée de ses marchés, aux produits agricoles canadiens, permet l'importation au pays de produits de la ferme jusqu'à concurrence de \$78,000,000 sous le régime d'un tarif réduit et en concurrence avec les produits de nos propres cultivateurs, ne saurait être dans le meilleur intérêt ni du pays ni de notre classe agricole. Le marché canadien appartient de droit à notre population industrielle, qui doit avoir une chance de produire en abondance et avec profit. Je n'ai rien à redire contre les tarifs de transport en vigueur dans l'Ouest; m'est avis toutefois que l'abaissement du tarif douanier ou l'adoption du libre-échange aurait un effet désastreux pour le Canada tout entier. Je doute fort que le système fonctionne de la façon que le prévoient mes honorables amis. Pour moi, nos industries auraient le même sort que les mines de fluorine de mon comté. Je suis convaincu que le jour où nos industries auront été ruinées, comme elles le seront assurément si le présent Gouvernement poursuit l'exécution du programme qu'il a proposé,—programme qui est censé sonner le glas de la protection,—les puissantes industries des Etats-Unis s'entendront pour relever les prix comme elles l'ont fait au sujet la fluorine, de sorte que nos cultivateurs paie-

[M. Thomas Henry Thompson.]

ront tout aussi cher qu'auparavant pour leurs instruments aratoires. Je serais favorable à l'idée,—et je parle pour moi-même,—de faire tout le possible afin de prêter main forte à la classe agricole. Je voudrais que la marine marchande fût employée à favoriser leurs intérêts, je voudrais qu'elle fût subventionnée afin de pouvoir transporter à peu de frais les produits agricoles, la farine et les bestiaux. C'est surtout la farine qu'il faudrait transporter à bon marché afin d'encourager les minoteries canadiennes et de retenir les produits secondaires au Canada; cela aurait pour effet de réduire les frais de production et, par suite, le coût de la vie.

L'honorable député de Pontiac (M. Cahill) a dit, l'autre soir, que l'opposition favorisait les grandes compagnies. Je dirai, à mon tour, quelques mots de l'impôt du timbre. Il a servi, suivant moi, à favoriser les grandes compagnies. Peu après son arrivée au pouvoir, le gouvernement actuel a fixé le maximum de cet impôt à \$2 sur les chèques de \$5,000 et plus, c'était là une mesure préjudiciable aux cultivateurs. La plupart de ceux-ci font des affaires, par l'entremise de leurs fromageries et de leurs beurreries, pour des montants de moins de \$5,000, et cet impôt est acquitté par le cultivateur quatre fois sur chaque transaction qui a lieu, par semaine, au sujet de la vente de son beurre et de son fromage, pendant que le grand courtier qui fait des affaires pour des montants de \$10,000 à \$50,000 n'est appelé à acquitter qu'un impôt de \$2 sur ces montants. Voilà qui favorise les grandes compagnies dont l'honorable député de Pontiac a parlé.

J'approuve la réduction de l'impôt sur les ventes, mais je trouve que le Gouvernement n'est pas allé assez loin dans cette voie, attendu qu'il n'a pas aboli cet impôt par rapport au bois, au ciment et aux matériaux de construction. Son abolition intéresserait toutes les classes. Je crois à une réduction d'impôt qui soit profitable à toutes les classes et je prie le Gouvernement de vouloir bien étudier la question de savoir s'il ne serait pas à propos d'abolir la taxe de consommation sur le bois et les autres matériaux de construction.

Ce qu'il faut au Canada c'est un état de stabilité. Grâce à cela on serait prêt à placer des millions de dollars dans le pays. Nous avons perdu, depuis quelques années, de magnifiques occasions de placement parce que les capitalistes redoutent toujours de faire des placements dans des circonstances où la stabilité n'est pas assurée. Depuis deux ans le Gouvernement nous parle de réduction de tarif, de libre-échange, et au cours du débat actuel sur le budget l'honorable ministre de